BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

OBLIGATAIRE

REPORTING

Communication Publicitaire

30/06/2022

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 3 221,22 (EUR)**
(C/D) 1 345,58 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**

Actif géré : **713,11 (millions EUR)**

Code ISIN : **(C) FR0010638676**
(C/D) FR0012722890

Code Bloomberg : **BFTCICD FP**

Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit principalement dans des titres d'émetteurs privés et étatiques de l'Union européenne et de l'OCDE. Les titres sélectionnés pourront appartenir à la catégorie "Investment Grade" (ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards & Poors' et Fitch ou allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Le fonds peut également détenir des obligations dites spéculatives à haut rendement (high yield) dont la notation s'échelonnera de BB+ à B- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch ou de Ba1 à B3 selon Moody's dans une limite strictement inférieure à 30%.

L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 2 ans, une performance supérieure de 1.10% à celle de l'indice ESTER capitalisé, après prise en compte des frais de gestion tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)

A risque plus faible, A risque plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

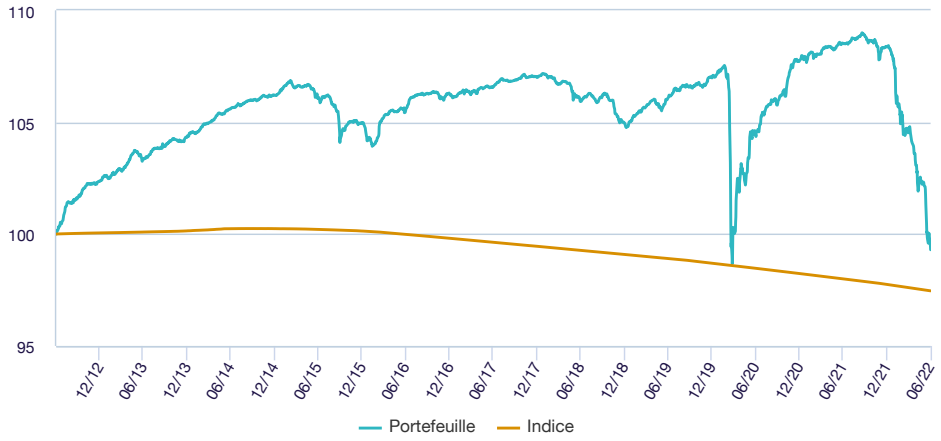

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017	29/06/2012
Portefeuille	-8,39%	-2,96%	-5,21%	-8,49%	-6,37%	-6,84%	-0,67%
Indice	-0,29%	-0,05%	-0,15%	-0,55%	-1,46%	-2,18%	-2,53%
Ecart	-8,10%	-2,91%	-5,06%	-7,94%	-4,91%	-4,66%	1,87%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	0,58%	0,74%	1,93%	-1,94%	0,73%	1,21%	-1,15%	1,74%	1,98%	4,82%
Indice	-0,50%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%
Ecart	1,07%	1,20%	2,32%	-1,57%	1,09%	1,53%	-1,04%	1,64%	1,89%	4,59%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité [1]	2,32
Sensibilité crédit	1,74
Notation moyenne	BB+
Spread moyen	296
Nombre de lignes (obligations)	259
Nombre emetteurs (obligations)	176

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

[2] Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	2,70%	4,30%	3,36%	2,46%
Volatilité de l'indice	0,01%	0,01%	0,01%	0,03%
Ratio de Sharpe	-2,94	-0,40	-0,29	0,08

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-8,90%
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-6,40%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	2,95%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire
30/06/2022

OBLIGATAIRE

Diana Rager

Gérante de portefeuille

Olivier Robert

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois de juin clôt un semestre de correction des marchés d'actifs risqués où les postures résolues des banques centrales à défendre leur crédibilité se heurtent aux effets récessifs du choc inflationniste ; la demande interne s'érode en l'absence de progression suffisante des revenus réels. Le paradigme inflationniste marqué par un déséquilibre structurel entre offre et demande (sur certains marchés de biens et de services, du travail, de l'immobilier) pousse les banques centrales à maintenir le cap du resserrement des conditions monétaires. Le Forum de la BCE organisé à Sintra a vu les représentants des instituions centrales arguer de la nécessité de persévérer dans le mouvement restrictif tout en reconnaissant leur impuissance à agir sur l'offre. Les indices des prix à la consommation s'affichent toujours plus haut (+8.1% en g.a. en Zone Euro en Mai).
Aux US, la réunion du FOMC a abouti à une hausse de 75 bps des taux des FED Funds. En Euro, La BCE, par la voix de C. Lagarde a confirmé la fin du programme d'achat d'actif au 1er juillet. Les prévisions d'inflation de l'institution sont au-dessus de la cible de l'institution jusqu'en 2024; « le long voyage » de la normalisation de la politique monétaire en Zone Euro est donc amorcé avec une sortie des taux négatifs et une hausse du taux principal de refinancement de 25 bps prévues pour juillet. Des hausses d'amplitude plus grandes en septembre et aux réunions suivantes interviendront si les projections d'inflation demeurent en l'état ou s'aggravent. De plus, la réunion d'urgence organisée la semaine suivante pour contrer la tempête sur la dette des pays périphériques a temporairement calmé les spreads des pays périphériques. Les marchés attendent cependant la matérialisation du mécanisme anti-fragmentation annoncé, condition sine qua non à la transmission homogène de la politique monétaire en Zone Euro.
L'horizon macroéconomique de la Zone se détériore également tant la taxe que représente l'inflation importée pèse sur les revenus des agents. Les politiques budgétaires volontaristes et l'excellente tenue du marché de l'emploi semblent insuffisantes au vu de la détérioration marquée des indicateurs avancés : les composantes nouvelles commandes et production des PMIs manufacturier sont en contraction en juin pour le second mois consécutif, l'activité dans les services déçoit et les enquêtes auprès des ménages de même que leur comportement d'épargne comprimeront la demande interne au-delà de ce trimestre. Les taux de rendement souverains ont réagi quasiment de la même manière sur les maturités courte et longue. Ils ont monté dans un premier temps et fortement baissé dans un second temps suivant la thématique des marchés qui est passé de l'inflation à la baisse de la croissance. Mais le maitre mot de ce mois-ci a encore été la volatilité.
Dans ce contexte, les taux longs européens de référence ont continué de se tendre en juin, le taux 10 ans allemand clôturant le mois à 1,34% (+22 bp). Les taux courts ont suivi le mouvement haussier: le taux 2 ans allemand a terminé le mois à 0,65% (+15 pb). Les spreads ASW du marché crédit Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) et High Yield (ICE BoA Merrill Euro BB-B Index) ont continué de s'écarter à respectivement 126 bps (+37bp) et 473 bps (+121 bp). Le marché primaire a été moins actif en juin avec 16 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro (vs 33 Mds€ en mai) et 1Mds€ seulement sur le segment HY euro.
Sur le mois, le fonds enregistre une performance négative de -2,96% (part I), touchée par la remontée des taux et l'écartement des spreads. Dans ce contexte d'incertitude économique et géopolitique, nous restons prudents sur l'exposition crédit du fonds en renforçant notre stratégie de couverture de la poche HY. En parallèle, nous avons légèrement diminué la couverture de la partie IG. Ainsi, la sensibilité crédit du fonds s'affiche à 1,74 à fin juin. La sensibilité aux taux est stable sur le mois (à 2,32). La poche HY du portefeuille reste concentrée sur les émetteurs BB. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG en privilégiant les émetteurs de la catégorie A et BBB+ (Tennet, Telstra, SKF, Schlumberger, Legrand, Autoroutes du Sud, JPMorgan…). La note globale ESG du fonds est «C+».

Répartition géographique (Source : Amundi) *

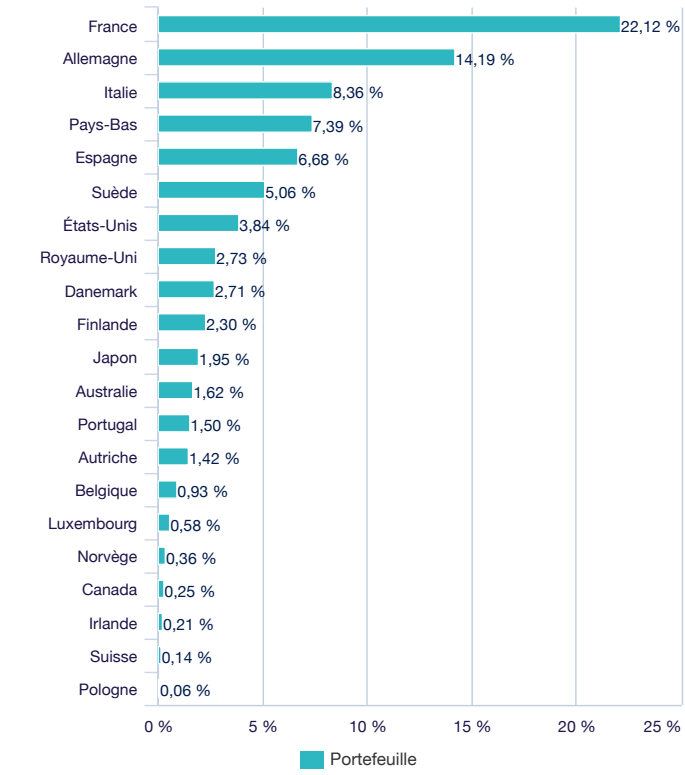

* En pourcentage d'actif, CDS inclus

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

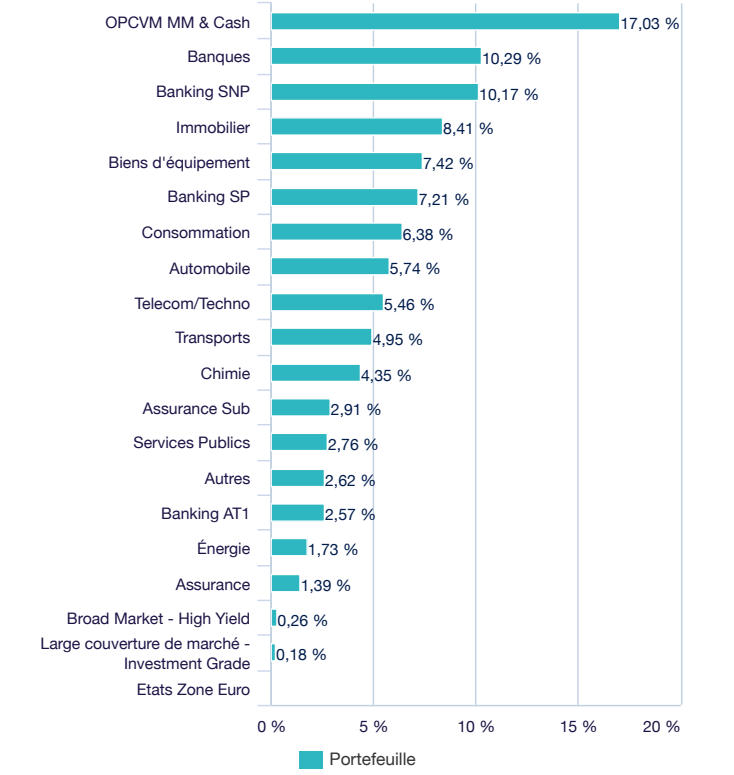

* En pourcentage d'actif, CDS inclus

BFT Investment Managers - Société Anonyme au capital de 1 600 000 € - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 98026 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

OBLIGATAIRE

Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En % d'actif

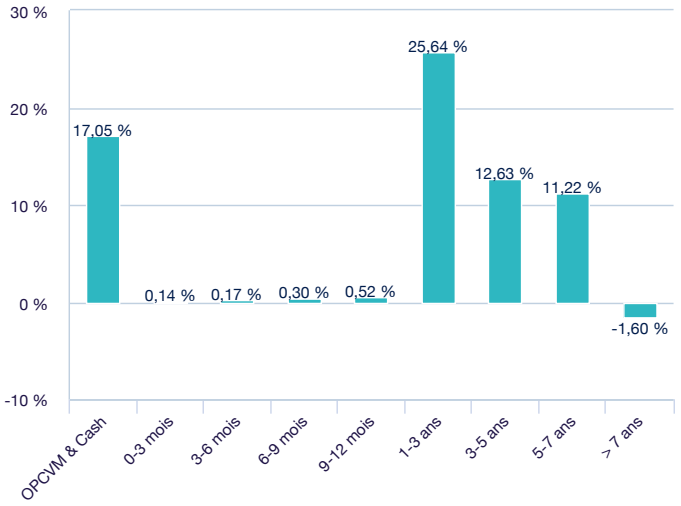

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par notations (Source : Amundi) *

En % d'actif

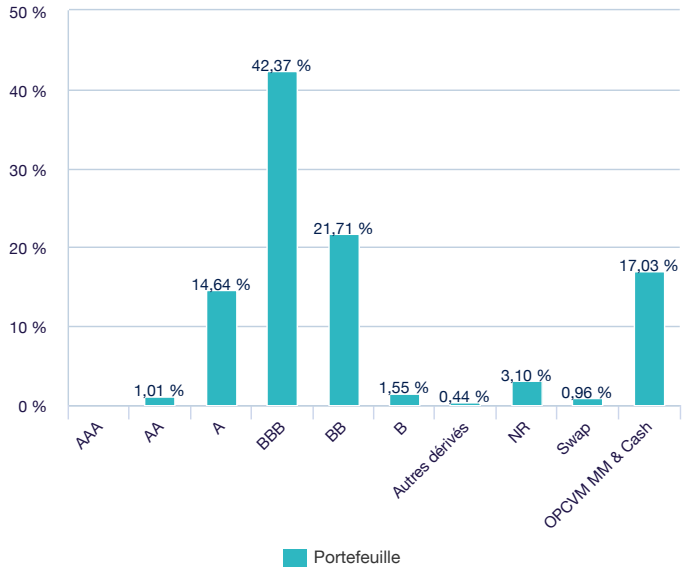

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi) *

En % d'actif

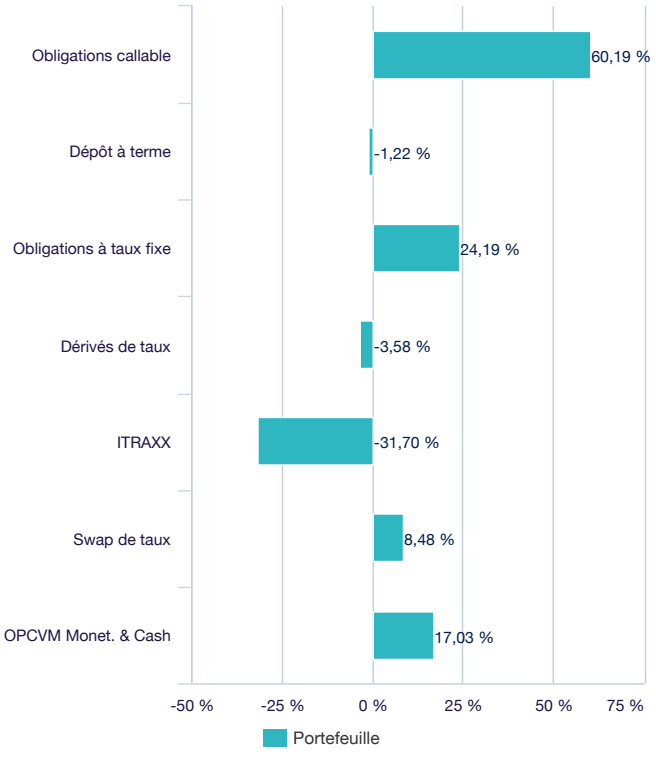

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

BFT Investment Managers - Société Anonyme au capital de 1 600 000 € - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 98026 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité
Emetteurs Etats	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-
BANCO DE SABADELL SA	Finance	1,02%	0,03
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	1,73%	0,07
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Finance	1,02%	0,05
NIBC BANK NV	Finance	1,30%	0,03
ING GROEP NV	Finance	1,08%	0,04
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	Finance	1,00%	0,03
COOPERATIEVE RABOBANK UA	Finance	0,96%	0,05
CAIXABANK SA	Finance	1,26%	0,03
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	0,96%	0,05
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	1,58%	0,04
CNP ASSURANCES	Finance	1,10%	0,06
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	Industrie	1,14%	0,02
BUREAU VERITAS SA	Industrie	0,94%	0,03
LEONARDO SPA	Industrie	0,95%	0,03
COMMERZBANK AG	Finance	1,75%	0,06

BFT Investment Managers - Société Anonyme au capital de 1 600 000 € - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 98026 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire
30/06/2022

OBLIGATAIRE

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	02/02/1993
Date de création de la classe	02/02/1993
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0010638676 (C/D) FR0012722890
Code Bloomberg	BFTCICD FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	*1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)*
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,35% TTC
Commission de surperformance	Oui
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,35% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	2 Ans
Historique de l'indice de référence	01/12/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012: EONIA CAPITALISE 01/02/1993: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire 30/06/2022

OBLIGATAIRE ■

SCR Marché

SCR Marché	13,77%
SCR Marché/Scénario Taux UP	13,77%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	13,57%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	2,31%
SCR Taux DOWN	-1,88%
SCR Crédit	13,57%
SCR Crédit Cash	10,98%
SCR Credit Repackaged Loans	0,00%
SCR Crédit Dérivé	2,59%
SCR Crédit Dérivé Down	2,59%
SCR Change	0,00%
SCR Concentration	0,18%

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
CREDIT AGRICOLE SA #NC	0,13%
COMMERZBANK AG #NC	0,11%
INTESA SANPAOLO SPA #NC	0,06%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

OBLIGATAIRE

REPORTING
Communication Publicitaire
30/06/2022

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes E,F et G[1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille[2]

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille[2]

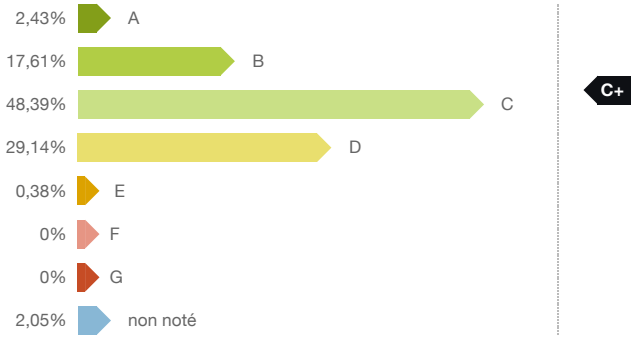

De l'univers de référence[3]

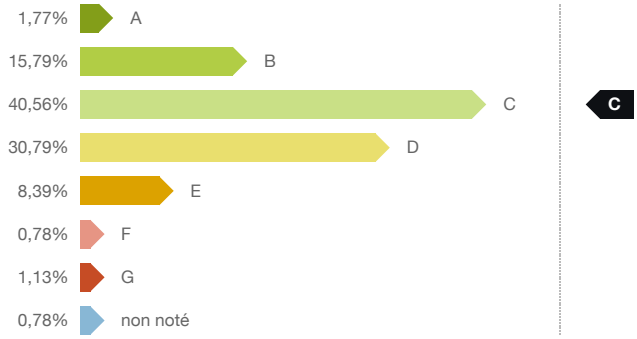

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	C-
Note Globale	**C+**

Couverture de l'analyse ESG[2] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	184
% du portefeuille noté ESG[2]	97,95%

Label ISR

[1] En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.
[2] Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement[1]

Emissions carbone par million d'euros investis

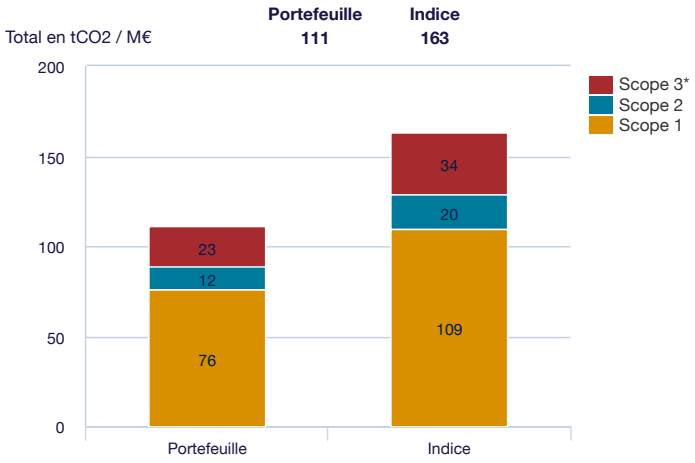

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	92,11%	89,13%

Social[2]

Mixité des Managers

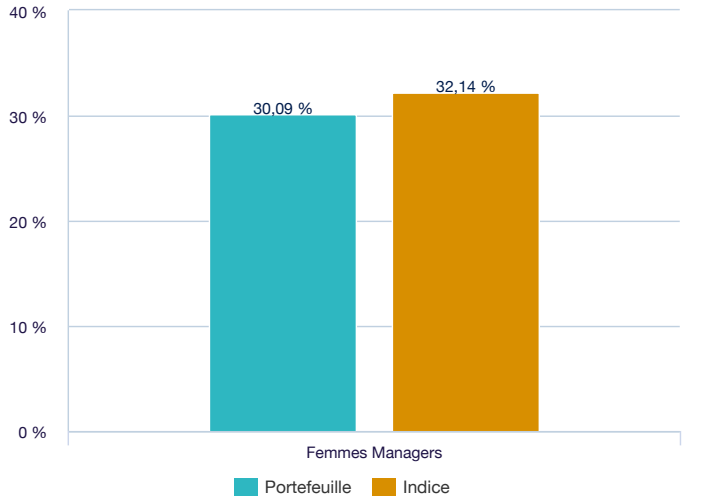

Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	78,29%	67,68%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

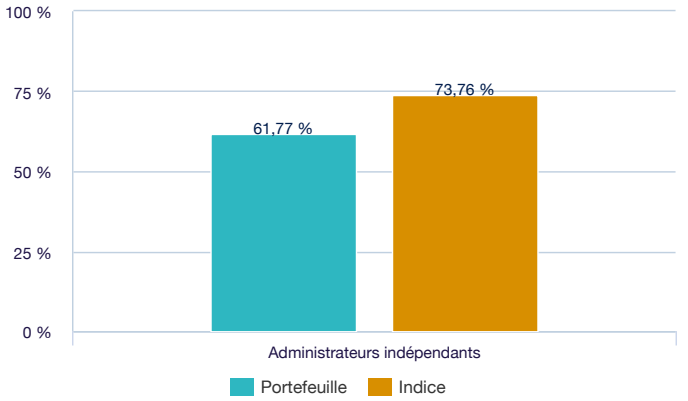

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	81,91%	85,89%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association

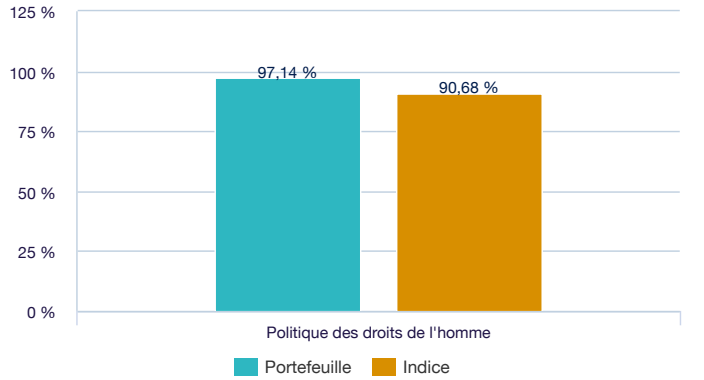

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	81,98%	85,92%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».